

COMMISSION DE VENISE

LETTRE D'INFORMATION No. 03/2022

DANS CET NUMÉRO :

- Adhésion, nominations
- Événements et développements récents
- Décisions majeures de la session plénière de juin 2022
- Avis en préparation
- Activités coorganisées par la Commission
- Compilations et publications
- Déclarations et autres actions



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

L'ADHÉSIONS, NOMINATIONS



CROATIE

Mme Jasna OMEJEC (reconduite)

Professeur de droit administratif, Faculté de droit,
Université de Zagreb

Mme Sanja BARIĆ (membre suppléante)

Professeur, Faculté de droit, Université de Rijeka



FINLAND

M. Tuomas OJANEN

Professeur de droit constitutionnel, Faculté de droit,
Université d'Helsinki

M. Janne SALMINEN (membre suppléant)

Professeur de droit public, vice-doyen de la faculté de droit
public, Université de Turku



RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Mme Noh Kong LEE (membre suppléante)

Vice-ministre de la Justice



KOSOVO

M. Qerim QERIMI (reconduit)

Professeur, Faculté de droit, Université de Pristina

M. Kushtrim ISTREFI (membre suppléant)

Professeur adjoint de droit des droits de l'homme et
de droit international public, Institut néerlandais des
droits de l'homme (SIM), Université d'Utrecht



ROUMANIE

M. Bogdan Lucian AURESCU (reconduit)

Ministre des affaires étrangères, Professeur,
Faculté de droit, Université de Bucarest, Membre de la
Commission du droit international de l'ONU

Mme Laura-Iuliana SCÂNTEI (membre suppléante)

Juge, Cour constitutionnelle

COMMISSION DE VENISE

CHYPRE

M. Yiasemis N. YIASEMI

Juge, Cours suprême

M. Nicholas SANTIS (membre suppléant)

Juge, Cour suprême



ICELAND (RECONDUITS)

Mme Herdis KJERULF THORGEIRSDOTTIR

Vice-Présidenté de la Commission de Venise, Avocate

M. Thorgeir ÖRLYGSSON (membre suppléant)

Ancien Président, Cour suprême

M. Hjortur TORFASON (membre suppléant)

ancien juge, Cour suprême



KIRGHIZISTAN

M. Aiaz BAETOV

Ministre de la Justice

M. Murat UKUSHEV (membre suppléant)

Chef du service d'assistance juridique,
Administration du Président



MONTÉNÉGRE (RECONDUITS)

M. Srdjan DARMANOVIĆ

Ancien ministre des affaires étrangères, Professeur de
politique comparée, Université de Monténégro

M. Zoran PAZIN (membre suppléant)

Ancien Vice Premier Ministre et Ministre de la Justice



II. ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS (1/3)



BOSNIE-HERZÉGOVINE, BRÉSIL ET BULGARIE - ÉLECTIONS - 2 OCTOBRE 2022

Des élections générales ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine et au Brésil (présidence et vice-présidence, gouverneurs et vice-gouverneurs des États, assemblées législatives des États et chambre législative du district fédéral) le 2 octobre. La Commission de Venise a accompagné la mission d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) en Bosnie-Herzégovine et la mission d'accompagnement électoral du Réseau mondial sur la justice électorale (GNEJ) au Brésil. Le même jour, des élections législatives anticipées ont eu lieu en Bulgarie et un représentant de la Commission a assisté la mission d'observation électorale de l'APCE.

- Conclusions de la mission d'observation électorale en [Bosnie-Herzégovine](#)
- Conclusions de la mission d'observation électorale en [Bulgarie](#)

ECHANGE DE VUES ENTRE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE VENISE ET LE COMITÉ DES MINISTRES - STRASBOURG, CONSEIL DE L'EUROPE, 07/09/2022



La présentation du rapport annuel d'activités 2021 et l'échange de vues annuel avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ont eu lieu le 7 septembre 2022 à Strasbourg.

La Présidente de la Commission de Venise a souligné le travail de fond et de substance que la Commission a mené l'année dernière, et continue de mener en 2022. L'augmentation des demandes d'avis est devenue structurelle (50 textes adoptés en 2021 concernant 23 pays dont 1/3 des pays de l'Union européenne, contre 32 en 2020 et 26 en 2019) ; quelque 25 demandes d'avis ont déjà été reçues en 2022.

La majorité des ambassadeurs sont intervenus dans l'échange de vues, exprimant leur satisfaction quant à la pertinence, la qualité, les résultats et l'impact des travaux de la Commission. Plusieurs ambassadeurs ont exprimé leur soutien à une augmentation du budget de la Commission.

De nouveaux échanges de vues avec le Président de la Commission, spécifiquement consacrés à la mise en œuvre des recommandations de la Commission, sont prévus avant la fin de l'année.

- [Texte du Rapport Annuel 2021 d'Activités](#)
- [Discours de la Présidente de la Commission](#)

II. ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS (2/3)



COMMISSION EUROPÉENNE - 2022 RAPPORT SUR L'ÉTAT DE DROIT



EN English

Home > Publications > 2022 Rule of law report - Communication and country chapters

2022 Rule of law report - Communication and country chapters

Le Rapport 2022 de la Commission européenne sur l'Etat de droit a été publié le 13 juillet 2022. Il contient de nombreuses références aux avis de la Commission de Venise.

- [Texte du Rapport](#) (en anglais seulement)

STATUT DE CANDIDAT À L'UE POUR L'UKRAINE ET LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le 23 juin 2022, le Conseil européen a décidé d'accorder le statut de pays candidat à l'Ukraine et à la République de Moldova. Il a invité la Commission européenne à faire un rapport au Conseil sur le respect des conditions spécifiées dans les avis de la Commission sur les demandes d'adhésion respectives dans le cadre de son paquet de "l'élargissement". Le Conseil européen s'est dit prêt à accorder le statut de pays candidat à la Géorgie une fois que les priorités précisées dans l'avis de la Commission sur la situation de la Géorgie sont respectées.

Les avis de la Commission européenne sur l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie contiennent plusieurs références aux avis de la Commission de Venise.

- [Conclusions du Conseil européen, 23-24 juin 2022](#)



- [L'avis sur la candidature de l'Ukraine](#) (en anglais seulement), 16/06/2022



- [Avis sur la demande d'adhésion de la République de Moldova à l'UE](#) (en anglais seulement), 16/06/2022



- [Avis sur la demande d'adhésion de la Géorgie à l'UE](#) (en anglais seulement), 16/06/2022

H. ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS (3/3)



"RENFORCEMENT ET RESPONSABILITE DE LA SOCIETE CIVILE" TABLE RONDE INTERNATIONALE



Strasbourg, Conseil de l'Europe, 13/09/2022 - La table ronde internationale "SOCIETE CIVILE : POUVOIR ET RESPONSABILITE" s'est concentrée sur deux thèmes : la participation des organisations de la société civile à la vie publique et à la réglementation concernant les ONG financées par l'étranger. La table ronde a été ouverte par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. La Présidente de la Commission de Venise, le Directeur de l'BIDDH, le ministre des Affaires européennes de l'Irlande, le Président de l'APCE, la Commissaire aux droits de l'homme, le directeur de l'Agence des droits fondamentaux et le rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté d'association ont pris la parole.

Parmi les intervenants à la table ronde certains étaient des experts des standards internationaux, des membres de la Commission de Venise et des experts du BIDDH, des représentants d'ONG nationales et internationales et des autorités nationales de pays ayant une expérience pertinente. L'événement a réuni plusieurs ambassadeurs, représentants d'ONG et d'organismes internationaux basés à Strasbourg. La table ronde a été organisée dans un format hybride avec plus de 50 participants présents dans la salle de conférence et 60 autres suivant l'événement en ligne.

Pour le programme et la liste complète des conférenciers et des participants inscrits, veuillez consulter :

- la [page web de la table ronde](#) sur le site-web de la Commission de Venise,
- le [site Internet de la Direction Générale de l'Etat de droit et des droits de l'homme](#) du Conseil de l'Europe (DGI).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires suivantes sont parvenues à la Commission au cours des derniers mois :

- 100 000 CZK par la **République tchèque**
- 45 000 € par la **Regione Veneto, Italie**.

III. DÉCISIONS MAJEURES DE LA SESSION PLÉNIÈRE DE JUIN 2022



La Commission de Venise a tenu sa 131e session plénière à Venise, à la Scuola Grande di San Giovanni Evangelista, les 17 et 18 juin 2022, et **a adopté des avis portant sur :**

- la loi sur les médias de [l'Azerbaïdjan](#) (conjointement avec la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe);
- les amendements de décembre 2021 à la loi organique sur les tribunaux de droit commun de [Géorgie](#) ;
- le document conceptuel sur la vérification de l'intégrité des juges et des procureurs et le projet d'amendements à la Constitution du [Kosovo](#),
- le projet de loi N°08/L-121 sur le Bureau d'État pour la vérification et la confiscation des avoirs injustifiés du [Kosovo](#),
- le projet de loi sur l'indépendance des tribunaux judiciaires du [Liban](#),
- le projet de loi modifiant certains actes normatifs (système judiciaire) de [la République de Moldova](#) (conjointement avec la DGI),
- le projet d'amendements à la loi n°3/2016 sur le bureau du procureur de [la République de Moldova](#) (*en anglais seulement*),
- le projet de loi sur les partis politiques de la [Mongolie](#), (conjointement avec l'OSCE/BIDDH),
- le projet de code du patrimoine de l'Etat de la [Tunisie](#),
- les modifications de la législation électorale de la [Türkiye](#) par la loi n° 7393 du 31 mars 2022 (conjointement avec l'OSCE/BIDDH),
- les limites du contrôle ultérieur (a posteriori) des amendements constitutionnels par la Cour constitutionnelle (le mémoire amicus curiae pour la Cour constitutionnelle d'[Ukraine](#) - en anglais seulement).



[Lien vers toutes les décisions de la 131e plénière](#)

La Commission a également adopté le [Rapport explicatif du Code de bonne conduite en matière référendaire](#) et a approuvé l'avis urgent sur le cadre constitutionnel et législatif concernant le référendum et les élections annoncés par le Président de [la République de Tunisie](#), et notamment sur le décret-loi n° 22 du 22 avril 2022, amendant et complétant la Loi organique sur l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE).

En outre, la Commission a eu un **échange de vues avec :**

- M. Robert Spano, Président de la **Cour européenne des droits de l'homme**;
- M. Matteo Mecacci, **directeur** du Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (**BIDDH**) ;
- M. Didier Reynders, **Commissaire européen à la Justice** ;
- des représentants du **Comité des ministres**, de **l'Assemblée parlementaire** et du **Congrès** des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

La Commission, sur recommandation du Bureau élargi, **a élu**, pour un mandat expirant en décembre 2023, **les présidents des sous-commissions** de l'État fédéral et régional, du bassin méditerranéen et des institutions de médiateur et a été informée de l'élection par le Conseil des élections démocratiques (CED) du **président du CED**.

IV. AVIS EN COURS

(PAR L'ORDRE DE L'ENREGISTREMENT)

1/3



1054/2021 - BELARUS - Avis sur la réforme constitutionnelle et sa conformité aux normes du Conseil de l'Europe

Demande : Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, président

Adoption : octobre 2022

1066/2021 - UKRAINE - Avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur le référendum local ([CDL-PI\(2022\)001](#))

• **Demande :** Parlement, Président

• **Publication :** 10/02/2022 **Entérinement :** October 2022

1071/2021 - SERBIE - Avis sur le cadre constitutionnel et juridique régissant le fonctionnement des institutions démocratiques (judiciaire)

Demande : Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, Commission de suivi

Adoption : décembre 2022

1087/2022 - MEXIQUE - Avis sur le projet d'amendements constitutionnels concernant le système électoral

• **Demande :** Institut National Electoral, INE

• **Adoption :** octobre 2022

1088/2021 - SERBIE - Avis sur les trois projets de lois mettant en œuvre les amendements constitutionnels relatifs au pouvoir judiciaire (le projet de loi sur l'organisation des tribunaux, le projet de loi sur les juges et le projet de loi sur le Conseil supérieur de la magistrature)

• **Demande :** ministre de la Justice

• **Adoption:** octobre 2022

1089/2022 - « Défis récents à la sécurité en Europe: quel rôle pour le Conseil de l'Europe? » Commentaires sur la Recommandation 2235 (2022) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

• **Demande :** Conseil de l'Europe, Comité des Ministres

• **Adoption :** octobre 2022

1090/2022 - REPUBLIQUE DE MOLDOVA - Avis sur les amendements au code des services de médias audiovisuels

• **Demande :** ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne

• **Adoption :** octobre 2022

1091/2022 - UKRAINE - mémoire *amicus curiae* conjoint sur les questions liées à l'élection et la discipline des membres du Conseil supérieur de la justice

• **Demande :** Cour constitutionnelle

• **Adoption :** octobre 2022

IV. AVIS EN COURS

(PAR L'ORDRE DE L'ENREGISTREMENT)

2/3



1092/2022 - GEORGIE - Avis urgent sur le projet de loi sur les amendements au code de procédure pénale adoptés par le Parlement de la Géorgie le 7 juin 2022 - [CDL-PI\(2022\)028](#)

- **Demande** : Président
- **Publication** : 26/08/2022 **Entérinement**: octobre 2022

1093/2022 - REPUBLIQUE DE MOLDOVA - Avis conjoint sur le projet de code électoral

- **Demande** : Parlement, Président
- **Adoption** : **octobre 2022**

1094/2022 - ANDORRE – Avis sur la loi sur la création et le fonctionnement du Médiateur

- **Demande** : ministère des Affaires étrangères
- **Adoption** : **octobre 2022**

1095/2022 - BULGARIE – Avis sur projets d'amendements au code de procédure pénale et à la loi sur le système judiciaire

- **Demande** : ministre de la Justice
- **Adoption** : **octobre 2022**

1096/2022 - REPUBLIQUE DE MOLDOVA - Mémoire *amicus curiae* conjoint relatif au délit d'enrichissement illicite

- **Demande** : Cour constitutionnelle
- **Adoption** : **octobre 2022**

1097/2022 - REPUBLIQUE DE MOLDOVA – Mémoire *amicus curiae* sur la clarté des dispositions relatives à la lutte contre les activités extrémistes

- **Demande** : Cour constitutionnelle
- **Adoption** : **octobre 2022**

1098/2022 - BULGARIE - Avis sur le projet d'amendements à la loi sur le système judiciaire concernant l'inspectorat du Conseil Supérieur de la Magistrature

- **Demande** : ministère de la Justice
- **Adoption** : **octobre 2022**

1099/2022 - KAZAKHSTAN - Avis sur le projet de loi constitutionnelle sur le Commissaire aux Droits de l'Homme

- **Demande** : Commissaire aux Droits de l'Homme de Kazakhstan
- **Adoption** : octobre 2022

1100/2022 - REPUBLIQUE DE MOLDOVA – Avis conjoint sur le projet de loi sur la Cour suprême de justice

- **Demande** : ministère de la Justice
- **Adoption** : octobre 2022

1101/2022 - ARMENIE – Avis sur les amendements au Code judiciaire

- **Demande** : ministère de la Justice
- **Adoption** : décembre 2022

IV. AVIS EN COURS

(PAR L'ORDRE DE L'ENREGISTREMENT)

3/3



1102/2022 - TURKEY – Avis conjoint urgent sur les projets d'amendements au Code pénal concernant la disposition sur les "informations erronées ou trompeuses" - [CDL-PI\(2022\)032](#)

- **Demande** : Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire
- **Publication** : 7/10/2022 **Entérinement** : octobre 2022

1103/2022 - BOSNIE - HERZEGOVINE – Mémoire *amicus curiae* sur la question de la révision en appel au sein de la Cour de Bosnie-Herzégovine

- **Demande** : Cour constitutionnelle
- **Adoption**: décembre 2022

1104/2022 - BOSNIE - HERZEGOVINE – Avis sur le projet de loi sur les tribunaux

- **Demande** : ministère de la Justice
- **Adoption** : décembre 2022

1105/2022 - ROUMANIE - Avis sur les projets de lois concernant le système judiciaire

- **Demande** : Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, Commission de suivi
- **Adoption** : décembre 2022

1106/2022 - SERBIE - Avis sur deux projets de loi mettant en œuvre les amendements constitutionnels du service des poursuites judiciaires

- **Demande** : ministère de la Justice
- **Adoption** : décembre 2022

V. ACTIVITÉS (CO-)ORGANISÉES PAR LA COMMISSION DE VENISE



04 - 05/07/2022 - Madrid / ESPAGNE

BICAMÉRALISME : MODÈLES, ÉVOLUTION ET ENJEUX ACTUELS D'UNE « INSTITUTION CONTROVERSÉE » - SÉMINAIRE INTERNATIONAL

Organisé par le Centre d'études politiques et constitutionnelles (Madrid, Espagne) et la Commission de Venise

05-06/07/2022 - Belgrade / SERBIE

TABLES RONDES POST-ÉLECTORALES

À la suite des élections présidentielles et législatives anticipées qui se sont tenues en Serbie le 3 avril 2022, ces activités ont été organisées par la Commission de Venise, avec la participation d'experts de l'OSCE/BIDDH et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.



13/09/2022 - Strasbourg / FRANCE

« SOCIÉTÉ CIVILE : POUVOIR ET RESPONSABILITÉ » - Table ronde internationale

organisée conjointement avec l'OSCE/BIDDH, sous les auspices de la présidence irlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, et avec la participation de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, le Président de l'APCE et la Commissaire des DH, entre autres.

16/09/2022 - Bichkek / KIRGHIZSTAN

« L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE DANS LE CONTEXTE DES RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES » - Conférence internationale

Organisée par la Commission de Venise et la Cour suprême de la République de Kirghizstan



04 - 07/10/2022 - Bali / INDONESIE

5^e Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle "JUSTICE CONSTITUTIONNELLE ET PAIX"

organisé par la Cour constitutionnelle de la République de l'Indonésie et la Commission de Venise

VI. COMPILATIONS ET PUBLICATIONS

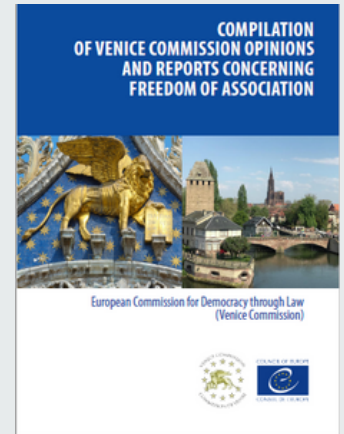


COMPILATIONS

- [LIBERTÉ D'ASSOCIATION](#) - MIS-À-JOUR ET PUBLIÉE EN 09/2022

A VENIR:

- VETTING
- JUSTICE CONSTITUTIONNELLE (MIS-À-JOUR)
- PROTECTION DES MINORITÉS (MIS-À-JOUR)



PUBLICATIONS



- **E-BULLETIN SUR LA JURISPRUDENCE CONSTITUTIONNELLE - NUMERO [2021/3](#)**

Soyez informé des arrêts les plus importants rendus récemment dans le domaine de la justice constitutionnelle dans le monde. Vous recevrez trois fois par an une sélection de résumés de qualité en anglais/français de la jurisprudence clé des juridictions internationales des droits de l'homme et d'une centaine de juridictions participantes.

Abonnez-vous [ici](#) :

<https://www.venice.coe.int/files/bulletin/eBulletin-subscription.html>

- **« ÉTAT DE DROIT, DÉMOCRATIE ET MONDIALISATION » - UNE INITIATIVE CONJOINTE POUR PROMOUVOIR LA CONNAISSANCE DE LA COMMISSION DE VENISE DANS LE MONDE HISPANOPHONE**

Cette publication est une initiative conjointe de la Commission de Venise, de la Représentation permanente de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe et du Centre d'études politiques et constitutionnelles ; Madrid, 09/ 2022 (en espagnol en forme électronique uniquement)



TENIR DES RÉFÉRENDUMS PENDANT LES GUERRES ET LES MENACES MILITAIRES EST CONTRAIRE AUX NORMES EUROPÉENNES - 21/09/2022

Comme l'a rappelé la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe dans sa déclaration du 15 septembre 2022, la Commission de Venise a adopté en 2014 un avis sur l'organisation par la République autonome de Crimée en Ukraine d'un référendum sur la question de devenir un territoire constitutif de la Fédération de Russie.



La Commission de Venise a estimé que les circonstances prévalant en Crimée n'avaient pas permis la tenue d'un référendum conforme aux normes démocratiques européennes. La Commission a également averti que tout référendum sur le statut d'un territoire devrait être précédé de négociations sérieuses entre toutes les parties prenantes.

Les conclusions de la Commission de Venise exprimées dans le contexte de 2014 s'appliquent mutatis mutandis à la situation actuelle.

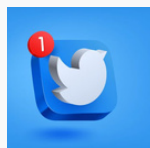
La Commission de Venise a également déclaré de manière générale qu'en raison des difficultés à garantir la liberté des campagnes et des débats publics sur les réformes à plus long terme, la tenue de référendums pendant les états d'urgence, y compris la guerre et les menaces militaires, irait à l'encontre des normes européennes.

- [Déclaration de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe](#)
- Avis de la Commission de Venise sur la Crimée ([CDL-AD\(2014\)002](#))
- Rapport de la Commission de Venise - [Respect de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit pendant l'état d'urgence: réflexions](#)



La Commission européenne
pour la démocratie par la loi

La Commission de Venise
du Conseil de l'Europe



Suivez-nous sur Twitter:

[@VeniceComm](https://twitter.com/VeniceComm) (anglais)
[@commission_de](https://twitter.com/commission_de) (français)



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Contactez-nous :
venice@coe.int

* * *

www.venice.coe.int